



Action 2.2.1 (I5)

« Équipements de réduction du combustible dans le cadre de la lutte contre les feux naissants »

Acquisition et formation

Contexte

Les incendies sont un phénomène récurrent en région méditerranéenne. Sa démographie croissante, son attractivité touristique, son climat et sa végétation de pins et de cistes pyrophiles sont autant de facteurs favorisant sa vulnérabilité au risque de feux de forêt. Entre 1973 et 2010, 866 000 ha du Sud-Est de la France ont été touchés par les incendies. Sur la même période, on comptabilise entre 1 300 et 4 400 départs de feux chaque année. Le bassin méditerranéen se caractérise par ailleurs par la prévalence de feux provoqués par l'homme (intentionnels et accidentels).

L'incendie du 24 juillet 2017 au Cap Lardier à La Croix Valmer est le dernier incendie majeur ayant touché des territoires du Parc national de Port-Cros. Il a causé la perte d'un important patrimoine de forêt méditerranéenne sur plus de 500 hectares. La doctrine de la lutte contre un incendie en France repose sur une attaque systématique, rapide et massive des feux naissants. Cet incendie a permis de mettre en évidence un besoin de compléter les équipements des agents du parc dans un tel contexte. Ce besoin concerne également le domaine de l'île de Porquerolles. Bien que n'ayant pas connu de feu récent (dernier feu de forêt datant du 21 août 1998 de 2 ha) sa vulnérabilité au risque d'incendie est tout aussi élevée (végétation de pinède, épisodes de chaleurs et sécheresse l'été, forte fréquentation...).

Enjeux et objectifs

Afin d'améliorer l'efficacité des interventions, le Parc national de Port-Cros a souhaité réaliser des investissements permettant aux agents d'intervenir pour réduire la vulnérabilité de la forêt en cas de départs de feux. L'investissement s'inscrit dans les actions de mise en œuvre de la prévention incendie, notamment grâce à la mise en sécurité renforcée des zones de confinement et des zones à enjeux (plantations, espace d'espèces protégées, etc). Sur l'île de Porquerolles, les zones de confinement se situent sur les plages en bordure de forêt et les zones à enjeux sont réparties dans les massifs. Pour améliorer la sécurité de ces espaces, il est nécessaire de disposer, en cas de départ de feu, des moyens nécessaires pour améliorer le niveau de sécurité (exemples : seau pompe, râteau forestier, batte à feu, tenue...). La mise en sécurité renforcée des zones de confinement bénéficiera en premier lieu aux nombreux usagers qui chaque année fréquentent les plages en bordure de forêt.

Les financements du projet Med-Foreste ont donc permis l'acquisition d'équipements pour les agents des secteurs du Parc l'île de Porquerolles et le Cap Lardier.

L'objectif est d'avoir ce matériel à disposition en cas de départ de feux en attendant l'arrivée des pompiers. Il pourra non seulement permettre d'isoler le départ de feu le cas échéant mais surtout permettra d'assurer la sécurité des agents et de la population présente. L'utilisation du matériel s'envisage également suite à un incendie de forêt, pour anticiper et maîtriser d'éventuelles reprises.

Méthodologie

Pour répondre aux besoins des secteurs, il a été décidé de faire l'acquisition de matériel de réduction du combustible dans le cadre de la lutte contre un feu naissant (râteaux forestiers, seaux-pompes) et de matériel pour la mise en sécurité des agents et de la population (casques, combinaisons, mégaphones...).

Les équipements ont été achetés auprès de l'entreprise Vallfirest, retenue suite à une consultation, pour son offre financière adaptée à notre budget, et pour la qualité des produits qu'elle propose. La commande incluait également une prestation de marquage thermoscellé du logo du projet sur le matériel. L'enveloppe budgétaire pour cet achat a représenté 14 650€.

L'offre comprenait par ailleurs une démonstration des équipements, proposée à titre gracieux par l'entreprise. L'expert produit de Vallfirest M.Christophe Périn est intervenu auprès des agents du parc afin de fournir des informations tant sur le maniement du matériel, que sur leur entretien. 2 sessions ont ainsi été organisées au Cap Lardier et à Porquerolles (respectivement novembre 2020 et juin 2021). Concernant la seconde session, il est à noter que la compagnie maritime TLV a offert au parc la traversée du pick-up incendie du formateur.

Un achat complémentaire (lunettes, masques et cagoules) auprès de cette même entreprise a été réalisé en 2021, suite à un besoin identifié grâce à la démonstration. Le coût de ce nouvel achat a représenté 1342,32€.

Des mégaphones ont par ailleurs été achetés auprès de l'entreprise FASE, après une consultation, pour son offre adaptée au besoin et au budget alloué à cette commande. Le coût de cet achat a été de 387€.

Descriptif : Type et quantité d'équipements acquis

Le tableau ci après liste l'ensemble du matériel acheté. Les quantités pour chaque équipement ont été déterminées en fonction du besoin identifié sur les terrains du parc. Par exemple, le râteau forestier est apparu d'avantage pertinent car plus adapté aux terrains et à la végétation de type méditerranéenne (maquis, litière d'épines...) des secteurs du parc que l'usage de la batte à feu. Ce constat a justifié l'achat d'un modèle de râteau haut de gamme, et en plus grand nombre que les battes à feu jugées plus secondaires.

Par ailleurs, le nombre d'équipement de protection individuelle (EPI) a été défini de sorte que chaque agent des secteurs pouvant être mobilisés sur ce type d'action possède un ensemble complet d'EPI.

L'ensemble du matériel acquis est un matériel professionnel de pompier-sapeur.

Équipement	Quantité
<i>Seaux-pompes dorsaux</i>	9
<i>Râteaux forestiers Gorgui V2</i>	15
<i>Battes à feu</i>	12
<i>Gants de protection pour sapeur-pompier</i>	14
<i>Bottes</i>	14
<i>Cagoules de protection contre les incendies</i>	14
<i>Casques de protection</i>	14
<i>Combinaisons ignifugées</i>	14
<i>Mégaphones</i>	3

Description du matériel acquis

– Râteaux forestiers

Le modèle de râteaux forestiers qui a été choisi est le Gorgui V2 pour sa polyvalence sur tous les types de terrains. Son design permet de remplacer les 3 outils les plus utilisés dans l'extinction des feux de forêt par un seul, évitant ainsi d'avoir à transporter différents outils. Il possède en effet une seule lame centrale d'aluminium sur laquelle sont fixés les différents éléments pour chaque fonction qui peuvent être remplacées. La conception des lames ainsi que le manche ergonomique du râteau permet une efficacité de travail supérieure avec moins d'effort.

Ces râteaux forestiers pourront être utilisés pour réaliser des lignes de défense ou pour la construction de coupe-feux. Ils permettront donc de débroussailler certaines zones de

protection, en aval de l'incendie, pendant que les pompiers sont actifs sur celui-ci. Ils vont servir à couper, gratter et nettoyer les strates herbacées, l'humus, les litières profondes et les broussailles légères... Ils permettent de réaliser la rupture de la continuité du combustible au sol, ou proche du sol. **Changer la photo**

Illustration 1: Râteaux forestier modèle Gorgui V2 (Vallfirest)



Ils sont également efficaces à l'extinction des petits feux restant par ratissage du feuillage.

– Battes à feux

Le modèle de battes à feux choisi se compose d'une pelle en caoutchouc avec surface renforcée pour plus de résistance à la friction, d'un manche en aluminium rétractable, démontable dans sa partie centrale et inoxydable qui reprend sa forme après torsion, et d'une poignée ergonomique en caoutchouc pour un usage plus confortable.

La batte est utile pour éteindre directement les feux de surface d'environ 0,5m de hauteur (ou moins), maîtriser les petits feux dans les herbes et les prés, ainsi que les braises d'un grand incendie. Elle sera efficace sur les brindilles, les feuilles, les litières, les strates herbacées, herbes ou les arbustes enflammés. Elle coupe l'approvisionnement en oxygène d'un feu.

Illustration 2: Une batte à feux acquise



– Seaux-pompes

Les seaux-pompes acquis sont des sacs à dos en cordura flexible (tissu résistant) avec un réservoir intérieur de 20L en toile interchangeable. Ils possèdent une pompe manuelle à double piston, des poches, ceinture et sangles pour transport d'accessoires et outils manuels dans le dos. Ils ont un rendement de 8 litres/minute.

Les seaux-pompes sont des extincteurs dorsaux utilisés pour éteindre de petits feux ou des braises.

Illustration 3: Un seau-pompe acquis



– EPI

Les équipements de protection individuelle sont indispensables pour se prémunir de multiples risques (coupures, chocs, chaleur, fumée, brûlures...). Un kit complet adapté pour chaque agent a été acquis. Le logo du projet a été thermoformé sur les vêtements.

*Combinaison

Les combinaisons achetées sont ignifugées et donc adaptées à la protection contre les incendies et leur lutte. Elles sont ajustables (manches, col, jambes...), possèdent des bandes réfléchissantes et un renforcement au niveau des jambes et des épaules.



*Casques

Il s'agit de casques VFT2 disposant de système de ventilation, d'un écran et d'une grille de protection rabattable pour du débroussaillage. Possibilité de fixation de lunettes et lampe frontale, et de rajout d'éléments de protection auditive, couvre-nuque, systèmes radio et vidéo.



*Bottes

Les bottes HELECHO acquises sont ignifuges, hydrofuges et transpirables. Elles répondent à toutes les conditions de résistance exigées par la situation de la lutte contre les incendies (impact, perforation, isolation thermique, eau...).



*Gants

Gants de protection VFT pour sapeur-pompier de 5 doigts renforcés à la paume, particulièrement indiqués pour la protection des mains dans toute situation, sauf comme gants de pénétration au feu. Excellent niveau de protection contre les rayonnements, les éraflures et les coupures.



*Cagoules

Les cagoules acquises protègent des brûlures au visage et au cou et sont compatibles avec les casques.



*Lunettes => photo

Ultra-confortable et technique, protège de l'ensemble des risques mécaniques et chimiques. Renfort en mousse amovible avec aérations indirectes, tresse réglable amovible, aération latérale.

*Masques de protection => photo

Protection à 360° contre radiations et particules incandescentes, évite les brûlures et réduit les éventuelles inhalations. Il contient un filtre à charbon actif facilement échangeable. Ajustement rapide du masque sans retirer le casque.

Illustration 4: Kit acquis et démonstration pendant la formation à l'usage des équipements



– Mégaphones

3 mégaphones ont été achetés pour les secteurs du Parc. Ils possèdent une sirène et une

portée allant jusqu'à 1 km. Ils serviront à informer du risque et à contenir ou déplacer un ensemble de personnes vers un point de rassemblement identifié en cas d'incendie de forêt. Le bon fonctionnement des espaces de confinement ne peut être garanti que par le porté à connaissance des usagers des consignes de sécurité.

Illustration 5: Mégaphone acquis



Contenu et retour d'expérience de la formation aux équipements

Les 2 sessions se sont tenues les 27 novembre 2020 et 03 juin 2021 respectivement au Cap Lardier à La Croix Valmer et au hameau sur l'île de Porquerolles. 18 agents du parc (16 agents de secteur et 2 agents du siège) ont été formés.



D'une durée de 4h chacune, elles se sont déroulées suivant le contenu ci-après :

- Rappel du contexte et de l'objectif de cette dotation d'équipement, d'EPI et de matériel
- Explicitation de chaque équipement acquis : montage éventuel, maniement, contexte

d'utilisation, entretien, comparaison éventuelle avec d'autres modèles
-Présentation d'équipements pouvant judicieusement compléter le kit de base
-Présentation d'autres équipements à titre informatif
-Démonstration et mise en pratique sur cas réels de l'utilisation de certains des équipements proposées aux agents (EPI, débroussaillage avec râteaux forestiers, utilisation du seuu-pompe et démonstration de lance-incendie sur vrai départ de feux).



Les objectifs de cette formation étaient de permettre à chacun des participants de mieux appréhender le nouveau matériel acquis en termes de maniement et de contexte d'utilisation, ainsi que de découvrir d'autres équipements potentiellement nécessaires au besoin.

M. Périn s'est montré clair, précis et à l'écoute des questionnements des agents. La formation a répondu en tout point aux attentes du projet et a pleinement satisfait les agents qui l'ont suivi.



Perspectives

L'acquisition de ce matériel permettra aux agents du parc d'être mieux préparés en cas de survenue d'un feu. Afin de diminuer l'impact catastrophique qu'un feu aurait sur ces milieux, le Parc national de Port-Cros met en place plusieurs autres mesures. Parmi elles, un plan de défense contre l'incendie pour une période de 10 ans. Par exemple, pour l'île de Porquerolles, le plan préconise la création d'ouvrages de lutte contre l'incendie basée sur la compartimentation des massifs forestiers, tout en respectant les exigences d'un territoire d'exception (site classé, cœur de parc national). Lorsque les massifs sont classés en rouge ou en rouge extrême pour le risque incendie, l'accès aux massifs boisés est interdit et seules quelques pistes restent accessibles à Port-Cros et Porquerolles.

Par ailleurs, depuis les incendies de forêt de 2017, le Parc national a mis en place un dispositif d'information (affichage, campagne de sensibilisation des visiteurs par des saisonniers...) sur le risque incendie, dans un contexte de risque accru et de forte fréquentation touristique des îles d'or.